

La COSMA ouvre officiellement ses portes le 31 août 2026

Une nouvelle structure au service des artistes et des professionnel·les de la culture

Le 31 août 2026 marquera l'ouverture officielle de La COSMA, Société Coopérative de Soutien aux Musiciens et Musiciennes et autres Acteurs et Actrices Culturels. Une nouvelle structure pensée pour accompagner concrètement les professionnel·les de la culture, faciliter leur quotidien et contribuer à améliorer durablement leurs conditions de travail.

Faire vivre un projet artistique implique aujourd'hui bien davantage que créer.

Statuts professionnels, assurances sociales, contrats, rapports employeur·euses–artistes, démarches administratives : autant de questions auxquelles les artistes et les structures culturelles sont régulièrement confrontés, souvent sans disposer des ressources nécessaires pour y répondre sereinement.

C'est de ce constat qu'est née La COSMA.

À l'écoute des réalités du terrain, la coopérative entend devenir un interlocuteur accessible et concret pour celles et ceux qui font vivre la culture. Son ambition est de permettre aux artistes, aux technicien·ne·s, aux administrateur·ice·s, aux organisateur·ice·s, à tous les professionnel·le·s de la culture, de mieux comprendre leurs droits et leurs obligations, de sécuriser leur activité professionnelle et, surtout, de consacrer davantage d'énergie à leur métier.

Proposer des solutions pour salarier les artistes

L'un des développements majeurs de La COSMA est la mise en place de la location de service. En se plaçant comme employeuse lorsque la situation d'engagement le permet, la COSMA peut salarier un artiste lors d'une prestation si les conditions ne relèvent pas de l'indépendance. Afin de libérer une charge administrative lourde aux institutions culturelles, la COSMA peut par exemple s'occuper du salariat pour les engagements de courte durée.

L'objectif est double : simplifier les démarches administratives et offrir aux acteur·ice·s qui le souhaitent un cadre professionnel leur garantissant une meilleure protection sociale.

Cette évolution doit permettre d'apporter une réponse concrète à l'une des grandes fragilités du secteur culturel : des parcours professionnels souvent constitués d'une multitude d'engagements, d'employeur·euses et de statuts différents.

Repenser collectivement les conditions du travail culturel.

Informé, formé et accompagner.

Dès son lancement, la COSMA développe notamment des formations et workshops consacrés aux assurances sociales, aux statuts professionnels ainsi qu'aux relations entre employeur·euses et artistes.

Ces rendez-vous ont pour vocation de rendre accessibles des problématiques administratives, juridiques et sociales parfois complexes et de donner aux professionnel·les des outils directement applicables à leur activité.

Mais la COSMA souhaite aller plus loin. La coopérative entend également favoriser les échanges entre artistes, organisateur·ice·s d'événements et structures culturelles, développer un réseau actif et encourager les collaborations entre les différents métiers du secteur.

Avec son ouverture officielle le 31 août 2026, la COSMA souhaite ainsi participer à une réflexion plus large sur la place et la reconnaissance du travail artistique.

Car derrière chaque concert, spectacle, création, exposition ou événement se trouvent des professionnel·les dont le travail doit pouvoir s'exercer dans des conditions justes, compréhensibles et sécurisées.

La COSMA porte une conviction simple : soutenir la création, c'est aussi soutenir celles et ceux qui la rendent possible.

Son ouverture marque le début d'une aventure collective avec l'ambition de construire, aux côtés des acteur·rice·s culturel·le·s, un environnement professionnel plus solidaire, plus sûr et plus durable.

Finalement, la COSMA souhaite remercier chaleureusement les institutions qui ont soutenu la création et le lancement de l'activité. Un grand merci à la Direction générale de la culture du Canton de Vaud, au Service de la Culture de la Ville de Lausanne, à la Fondation Ernst Gohner, à la Fondation Philanthropique Famille Sandoz et à l'Association pour le Développement du Nord Vaudois.

Ouverture officielle : 31 août 2026

La COSMA – Coopérative de soutien aux musicien·ne·s et autres acteur·rice·s culturel·le·s
cosma.swiss

cosma.swiss



Contact
Gaspard Colin : +41.78.724.69.89
contact@cosma.swiss